



COMMISSION DES TRES JEUNES

REGLEMENT

CHAMPIONNAT U13 – Niveau 1 *Saison 2020 / 2021*

Les 7 équipes constituant le Niveau 1 :

Boutons d'Or de Ger 1 – Haut Adour 1 – Juillan / Marquisat 1 – Lourdes 1 – Nestes FC / FC Plateau 1 – Séméac 1 – Tarbes PF 1.

Fonctionnement :

Les 7 équipes de cette poule se rencontreront toutes sous la forme de rencontres à 2 en aller-retour donc sur 14 journées (12 rencontres par équipe et 1 exempt par journée). Le temps de jeu étant de 60', il sera décomposé en 2x30' avec une pause coaching de 2' au milieu de chaque mi-temps de 30'.

A la demande des Présidents de clubs la saison passée, la FMI sera utilisée pour les rencontres.

Elle doit être transmise lors de la clôture du match ou au pire avant le lundi 12h.

En cas de dysfonctionnement de la tablette (cas très rare), utilisation de la feuille de match officielle papier transmise par email et en téléchargement sur le site.

En fonction des disponibilités des arbitres officiels, un arbitre officiel pourra être désigné.

En l'absence d'arbitre officiel, il sera procédé à un tirage au sort pour déterminer lequel des deux clubs sera chargé de diriger la rencontre.

L'arbitre désigné devra obligatoirement être détenteur d'une licence.

Chaque équipe devra fournir un arbitre assistant détenteur d'une licence (différent de l'éducateur ou dirigeant responsable).

Calendriers :

Journée 1 le 03/10, Journée 2 le 10/10, Journée 3 le 07/11, Journée 4 le 14/11, Journée 5 le 28/11, Journée 6 le 12/12, Journée 7 le 09/01, Journée 8 le 16/01, Journée 9 le 30/01, Journée 10 le 06/03, Journée 11 le 13/03, Journée 12 le 20/03, Journée 13 le 27/03 et Journée 14 le 29/05.

Le District est seul responsable de la reprogrammation des rencontres non jouées. Les reprogrammations seront réalisées en priorité sur les dates de rattrapage. 8 dates de rattrapage sont déjà identifiées : 17/10, 21/11, 05/12, 20/02, 27/02, 17/04, 05/06 et 12/06.

Toute demande de report devra être faite par écrit (email ou footclub) avec l'accord du club adverse et parvenir au District 10 jours (sauf cas exceptionnel) avant la date de la rencontre afin d'être étudiée par la Commission.

Classement dans la poule U13 Niveau 1 :

Points octroyés à chaque rencontre : victoire = 3 points, nul = 1 point, défaite = 0 point, forfait = -1 point.

En cas d'égalité de points à la fin du championnat, le classement des clubs sera établi de la façon suivante :

- 1). En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matches joués entre les équipes ex aequo.
- 2). En cas d'égalité de points dans le classement des matches joués entre les équipes ex aequo, elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours des matches qui les ont opposés.
- 3). Application du classement dans le challenge du fair-play.

- 4). En cas d'égalité de différence de buts entre les équipes ayant le même nombre de points, on retient celle calculée sur tous les matches.
- 5). En cas d'égalité de différence de buts sur tous les matches, on retiendra en premier lieu l'équipe qui en aura marqué le plus grand nombre.
- 6). Du club le plus anciennement affilié à la FFF.
- 7). En cas de nouvelle égalité, si nécessaire, un match supplémentaire sur terrain neutre avec éventuellement des prolongations et des tirs au but opposera les équipes ex aequo.

Commission des Très Jeunes